

Communiqué de presse  
Vendredi 5 juillet 2024, Le Vivier-sur-Mer

## Décarbonation de la pêche / Projet ESTEBAM

### Première démonstration d'une barge à moteur hydrogène en Bretagne

Sur le port du Vivier-sur-Mer, près de Cancale, la barge mytilicole à moteur hydrogène a fait ses « premiers pas », avec pour objectif de contribuer à la décarbonation de la pêche et de l'aquaculture bretonnes. Résultat du travail d'un consortium associant la CCI des Côtes d'Armor, CMV Amphibie, le cabinet d'architecte naval Pierre Delion, Europe Technologies/CIAM et le Comité Régional de Conchyliculture de Bretagne Nord (CRCBN), le projet ESTEBAM (pour Étude d'une Solution pour la Transition Énergétique d'une Barge Amphibie Mytilicole) a donné lieu à une première démonstration grandeur nature, en baie du Mont-Saint-Michel, en présence des acteurs concernés. La barge a effectué ses premiers tours de roue, équipée d'un moteur thermique hydrogène conçu par l'Italien Dumarey et installé sur place par le chantier CMV Amphibie et CIAM.



Étaient présents ce 5 juillet :

**Daniel Cueff**, Vice-président de la Région Bretagne à la mer et au littoral, et **Gaël Le Meur**, élue régionale en charge de la filière halieutique, **Sylvain Cornée**, Président de la CRC Bretagne Nord

**Jean Claude Balanant**, Président de la CCI des Côtes d'Armor, et **Bruno Lorand**, élu chargé des projets Energie, dont Armor Hydrogène.

**Ghislain Quantel**, dirigeant du chantier naval CMV AMPHIBIE

**Frédéric Ludet**, responsable du projet chez Europe Technologies Ciam

**Pierre Delion**, architecte naval

\*\*\*\*\*



#### Une première française, voire européenne : le rétrofit d'une barge mytilicole

Le projet ESTEBAM bénéficie du soutien de la Région Bretagne, dans le cadre d'un **appel à projets lancé en juillet 2022** en faveur des *transitions énergétiques des filières pêche et aquaculture bretonnes*. La CCI des Côtes d'Armor y a répondu en constituant un groupe de travail regroupant les 5 partenaires cités ci-dessus. Le projet du consortium, retenu fin 2022, a été officiellement lancé à Hillion début 2023 et le "**rétrofit**" d'une **barge mytilicole amphibie** engagé, l'opération consistant à intégrer un moteur à combustion interne hydrogène non polluant, en remplacement d'un moteur diesel. La Région a participé au financement des opérations à hauteur de **279 800 €** (étude de faisabilité et premiers essais) pour un coût global du projet de **574 000 €**.

Prochaines étapes : **la mise à l'eau du bateau**, à l'étude auprès des autorités compétentes, pour aboutir ensuite au développement et à l'industrialisation de barges mytilicoles fonctionnant à l'H<sub>2</sub> et évitant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>. **En Bretagne Nord, une soixantaine d'unités** travaillent à raison de 4 à 5 h par marée (70 l de gasoil/h).

La Région a par ailleurs financé une 2<sup>nd</sup>e opération dans le cadre de ce même appel à projets : le **projet PILOTHY**, porté par l'Interprofession du Port de **Concarneau** (IPC). Il s'agit, là aussi, d'accélérer la décarbonation des navires de pêche, via l'intégration d'une pile à combustible H<sub>2</sub> à bord d'un bateau existant. Y sont associés les armateurs et les entreprises de l'IPC : Barillec Marine, Piriou Ingénierie, Coprexma, Méca Diesel, Semim et Marinelec Technologies.

#### Contacts presse :

CCI des Côtes d'Armor - Bruno Lorand au 06 88 63 17 98 ou bruno.lorand@gmail.com

Région Bretagne - Odile Bruley au 06 76 87 49 57 ou presse@bretagne.bzh